



CHAMPIONNAT REGIONAL C/J/E/S LIGUE D'ATHLETISME GRAND-EST

DIMANCHE 16 JUIN 2019 A TOMBLAINE

STADE RAYMOND PETIT- Rue Jean Moulin-54510 TOMBLAINE

QUALIFICATIONS

Les Championnats sont ouverts aux athlètes du GRAND EST licenciés FFA.

La participation des athlètes des autres Ligues est acceptée à partir du niveau IR2, seul 2 athlètes hors-ligue par finale.

Les inscriptions doivent être adressées, **impérativement** à la Ligue d'origine qui nous les transmettra. Aucun engagement fait directement sur le site « GRAND EST » ne sera accepté.

Les athlètes devront s'acquitter d'une participation de 5€ par personne hors-ligue.

Les épreuves où il n'y a pas d'engagés seront supprimées.

Sont qualifiés pour ces championnats, les athlètes CA, JU, ES, SE ayant réalisé les minima ci-dessous. Le respect de cette règle évitera de surcharger la compétition et lui permettra de se terminer à l'horaire prévu.

ENGAGEMENTS :

Les engagements sont à faire dans la rubrique « engagé(e)s du site Internet de la ligue **et seront clos le Mercredi 12 juin 2019 à 23h59.**

La liste **définitive** des engagés sera sur le site le vendredi 14 juin 2019 ainsi que les horaires définitifs.

Engagement après la fermeture de la saisie sur le site : 30€ par engagement sur place.

MINIMA R2

Premières barres	Catégories CJESF	Hauteur	1m40	Perche	2m30
	Catégories CJESM	Hauteur	1m65	Perche	3m30

CONFIRMATION DE PARTICIPATION :

- Tous les athlètes doivent confirmer, obligatoirement, leur participation au moins **30'** avant le début de l'épreuve.
- **Tout athlète n'ayant pas confirmé sa participation se verra interdire la participation à l'épreuve concernée. Les listes d'engagement sont disponibles 2 heures avant l'épreuve.**
- Un athlète ayant participé à un tour d'une épreuve et qualifié pour un tour suivant aura la possibilité de se déclarer non-partant pour ce tour suivant. Il devra le signaler au **secrétariat** au plus tard **30 minutes après l'annonce et l'affichage des résultats du tour qualificatif.**
- **Les athlètes ayant confirmé leur participation et qui ne prennent pas le départ de leur épreuve et ceux qui n'ont pas signalé leur non-participation après une qualification pour un tour suivant seront exclu de participation à toutes les épreuves ultérieures de la compétition y compris les relais (sauf avis médical).**

DEROULEMENT DES EPREUVES

Toutes les épreuves (si les conditions techniques le permettent) sont disputées « toutes catégories ».

- 100m : les séries sont constituées de manière hétérogène (couloirs aléatoires), il y aura autant de finales que nécessaire afin que 8 CA soient qualifiés.
- Pour les autres courses, il y aura plusieurs finales par niveau suivant le nombre de participants confirmés.
- Pour les concours regroupant plusieurs catégories (CA-JU-ES-SE, JU-ES-SE ou ES-SE) il y aura autant de finalistes que nécessaire afin qu'il y ait, si possible, 8 athlètes de la catégorie la plus jeune pour les 3 essais supplémentaires
- **Réclamation :**

Les réclamations sont à déposer selon le règlement Fédéral au plus tard 30 mn après l'affichage.

TITRES DECERNES ET REMISE DES MEDAILLES :

Les titres de champion Grand Est sont décernés pour chaque épreuve/catégorie inscrite au programme.

La remise des médailles au podium sera faite selon le classement scratch.

Les 3 premiers par épreuve et par catégorie, se présenteront au protocole pour retirer leurs médailles.

Les médailles non retirées ne seront pas remises ultérieurement.

Les athlètes, leurs dirigeants et les officiels veilleront à l'application de cette disposition.

QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE ET NATIONAUX

Qualifications au bilan à partir des performances réalisées en plein-air depuis le 1^{er} janvier 2019

Championnats de France ESPOIRS 29 – 30 Juin 2019 - CHATEAUROUX

- Date limite de réalisation des performances qualificatives : dimanche 16 juin 2019
- Diffusion de la liste initiale des qualifiés : mardi 18 juin 2019
- Date limite des engagements : jeudi 20 juin 2019 (22h00)

Championnats de France CA-JU, 5 au 7 juillet 2019 – ANGERS

- Date limite de réalisation des performances qualificatives : Dimanche 23 juin 2019
- Diffusion de la liste initiale des qualifiés : mardi 25 juin 2019
- Date limite des engagements : jeudi 27 juin 2019 (22h00)

Championnats de France Elite, 26 au 28 juillet 2019 - ST ETIENNE

- Date limite de réalisation des performances qualificatives : Dimanche 14 juillet 2019
- Diffusion de la liste initiale des qualifiés : Mardi 16 juillet 2019
- Date limite des engagements : Jeudi 18 juillet 2019 (22h00)

Pour plus de détails concernant les Championnats de France et Nationaux, se reporter aux Règlements des compétitions nationales édition 2019 sur le site fédéral.